



LA NOMINATION SEREER

Par Charles BECKER et Waly Coly FAYE

Communication aux Journées culturelles Sereer

Fatick, 10-12 mai 1991

Fonds Documentaire ORSTOM



010016245

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote: Bx 16245 Ex: 1

Les systèmes de nomination sont des révélateurs de la culture et de l'histoire. A ce titre l'onomastique est une science fondamentale, mais a été trop négligée. Comme le souligne F. ZONABEND, à propos de l'Europe surtout, en s'appuyant sur les travaux de C. LEVI-STRAUSS :

"l'ethnologie s'est essentiellement intéressée à la façon dont on utilise (les) noms propres, aux situations dans lesquelles ils apparaissent, aux fonctions qu'ils remplissent selon les circonstances où ils sont émis. C'est sans doute Claude Lévi-Strauss qui, dans les chapitres VI et VII de *La Pensée Sauvage* a poussé le plus loin l'analyse théorique des anthroponymes. Il suggère que le nom propre sert à la fois à identifier (un individu, une famille...), à classer et à signifier. En effet, les anthroponymes, de même que les autres appellations collectives comme les toponymes, supposent une faculté de classer... Ainsi dans chaque culture les noms propres constituent un système qui fournit des indications précieuses sur la façon dont les groupes sociaux agencent le réel...

A dresser le bilan des travaux parus en la matière..., force est de constater qu'il n'existe aucune étude d'ensemble sur le nom propre qui englobe à la fois les noms de personne, d'animaux, de plantes et de lieux. Aussi est-il aujourd'hui impossible, comme le souligne C. Lévi-Strauss, de saisir l'ensemble des corrélations que ces cultures ont élaborées pour découper, disjoindre ou conjoindre la nature et la société. Jusqu'à présent les recherches menées ne portent que sur un aspect du nom propre -soit anthroponymique, soit toponymique- et, même pour ce qui est du nom de personne qui nous intéresse ici, la plupart des travaux ne s'attachent qu'à une de ces composantes, délaissant les autres. Or nous savons que chaque individu est nanti d'une série d'appellations qui accompagne le déroulement de son existence, jalonne sa biographie. Chacune de ces appellations obéit à des règles particulières d'allocation ou de transmission ; chacune, de ce fait, parle un langage particulier. Il apparaît indispensable, si l'on souhaite cerner la signification, le rôle classificatoire et la fonction d'identification du nom de personne, de les répertorier et de les analyser toutes" (ZONABEND, 1960 : 9-10)=-

Ces remarques, à propos de l'ethnologie européenne, sont pertinentes. L'on doit reconnaître qu'elles sont également valables pour l'Afrique subsaharienne, où la collecte des matériaux et la réflexion sur les formes de nomination restent encore très lacunaires et insuffisantes. Bien que des éléments soient proposés dans diverses études, on ne peut citer que quelques travaux qui traitent principalement de la nomination individuelle en Afrique (HOUIS, NTAHOMBAYE, LUNEAU, TIEROU, TANGO MUYAY). Nous voulons donc proposer ici quelques données qui concernent une société particulière de l'ouest-africain, - les *Sereer* du Siin-, en reconnaissant leur caractère encore fragmentaire.

La nomination peut être étudiée à plusieurs niveaux :

Ainsi peut-on faire une analyse du vocabulaire spécifique utilisé par une société pour désigner des objets, des êtres vivants, des lieux, des faits sociaux ou des personnes.

Le nom constitue un réseau social assez complexe. Il établit une relation entre la société et son environnement au triple plan de l'espace géographique, de la famille et de la personne. Les trois registres intéressants pour comprendre la réalité sociale sont :

1°) L'environnement spatial, géographique : registre de la toponymie comme désignation des lieux habités ou non.

2°) L'environnement social et familial : registre de l'anthroponymie comme désignation des familles ou des lignages paternels ou maternels.

3°) La personne : registre de l'anthroponymie comme désignation spécifique des individus. Cette désignation est aussi sociale, comme on aura à le souligner dans cette communication.

I. LA TOPONYMIE

Elle désigne les lieux

- habités	<i>saate, dik, mbind</i>
- désertés	<i>o pec</i>
- cultivés	<i>njaaxe, jati</i>
- non habités non cultivés.	<i>a kof, a ngodan</i>
- sacratisés	<i>pangool</i>

La dénomination des divers lieux se réfère à des règles et traduit des logiques sociales. Les références à l'histoire sont toujours présentes, et sont évoquées de manière plus ou moins détaillée (toponymes attribués par des ancêtres - toponymes connus à l'arrivée des ancêtres). Cependant, la signification des noms n'est pas toujours connue ou n'est parfois connue que de quelques spécialistes.

Si l'on prend le cas des lieux habités, on constate à l'analyse d'un corpus de 4 000 noms de villages et quartiers, que la dénomination

privilégie ici certains traits descriptifs et se réfère généralement à un événement fondateur. Les principales références sont :

- les familles en opérant le redoublement du patronyme : ainsi *Seeseen*, *Njuujuuf*, *Mbaafay*, *Ngaagam*, *Nduunduur*.

- les arbres et la végétation (nom de l'arbre suivi ou non par le suffixe *-eem*) : *Ngaan*, *Mbuday*, *Faak*, *Saafi*, *Saas*, ou *a Ngajileem*, *a Ngaaneem*, *a Saafiem*, *a Ngayaxeem*). On évoque aussi la "brousse" *a kafi* de manière fréquente, en appelant des groupes de maison *pind a kafi* (maisons en "brousse")

- la configuration géographique du lieu habité : opposition du haut (*took*) et du bas (*a lang*), d'où *pind took* et *pind a lang*. On relève des noms composés à l'aide de *took* ou de *a lang*. Le terme de *kam* (centre) est souvent utilisé : ainsi a-t-on *kam saate* pour désigner le quartier principal du village. On fait aussi référence à des accidents comme la présence d'une mare (*a mbeel*) à proximité du lieu habité.

- le statut social des habitants du quartier : *a Ngawjeem* (quartier de griots), *a Ngulanjeem* (quartier de dépendants), *na maad* (appartenant au "roi"), *a Ngaraaf* (quartier du *Jaraaf*), *Laman* (quartier du *laman*), *Farba* (quartier du *Farba*).

II. L'ANTHROPONYMIE OU LES NOMS DE FAMILLES

Il s'agit du nom attribué socialement à la personne, selon son ascendance paternelle ou maternelle :

- *a tim* ou *feen yaay* = lignée maternelle

- *simanqol* = nom de la lignée paternelle, qu'on appelle aussi *a kurcala*

Les *tim* et les *simanqol* sont attribués automatiquement au membre de la lignée et connaissent des particularités, parfois des subdivisions (branches, maisons) :

Les *tim* et les *simanqol* ont des liens avec des unités géographiques (royaumes, pays, provinces) où ces noms sont connus. On constate des changements éventuels si l'on quitte la zone d'origine, d'où équivalence entre des *tim* et des *simanqol* du Siin et des pays voisins.

On note aussi des liens avec des groupes statutaires : ce lien est fréquent et socialement reconnu, mais pas automatique (loin de là).

Enfin on constate des liens historiques : les noms et leur répartition peuvent faire l'objet d'analyses précises, grâce aux généalogies conservées et aux traditions familiales véhiculées aux divers endroits des dispersions.

L'appartenance à la lignée paternelle ou maternelle est une donnée fondamentale qui situe socialement la personne dans son cadre villageois et intervillageois. Il s'agit là de noms hérités de manière quasi obligatoire, les rares exceptions étant celles de familles dépendantes qui ont adopté les noms de famille de leurs maîtres. Ce nom désigne donc tout un héritage et un acquis qui est celui des lignées dont l'individu fait partie. Avant même de recevoir son nom individuel, le nouveau-né appartient à sa lignée et l'on peut dire :

a piy a njegee simangal nee watneel

un nouveau-né qui n'a pas de nom patronymique ne doit pas être baptisé.

Il faut souligner fortement que l'origine de ces noms est souvent obscure et nous n'avons pu recueillir que très peu de renseignements sur la signification des *tim* et des *simangal sereer*. Il existe bon nombre de récits sur l'origine de ces noms, sur les relations originelles entre ces familles et les rapports privilégiés entre certaines familles. On connaît également des équivalences selon les différents pays *sereer*, dont les raisons devraient être élucidées de manière approfondie. Cependant pour toutes ces familles, il y a une multiplicité de données sur leur provenance, leurs migrations, leurs relations avec les autres familles, leurs interdits (*a timb*), leurs statut dans le village, la province ou le royaume. Ces données méritent une collecte et une exploitation systématiques.

III. L'ANTHROPONYMIE OU LE PRENOM INDIVIDUEL : *gan le*

Comme on l'a noté, il n'existe que quelques études sur les prénoms africains, qui ont souligné l'intérêt d'une étude des prénoms et ont décrit, pour diverses sociétés africaines, les significations, les fonctions et les

types d'attribution des prénoms. On peut évoquer en particulier celles de G. CALAME-GRIAULE (parue en 1965, republiée en 1987) sur la parole chez les Dogon et de M. HOUIS (1963) sur les noms individuels mosi.

Hormis les travaux de L. CRETOIS (1972-1977) et de H. GRAVRAND (1990) ainsi que le recueil de noms et de prénoms que nous avons proposé précédemment (BECKER et FAYE, 1983), la littérature sur l'antroponymie *serere* est quasi inexistante. Pourtant il s'agit d'un thème digne d'intérêt. En effet une analyse détaillée du système de nomination révèle, avec une richesse et une profondeur insoupçonnées, les préoccupations fondamentales du peuple *serere*, qu'elles soient d'ordre philosophique, politique, esthétique, ou social.

Il est admis depuis longtemps que la langue et le réel entretiennent d'étroites relations et que la première permet de catégoriser le second. C'est en effet "via la langue que nous concevons cette réalité et que nous séparons, groupons, et classifions le monde qui nous entoure. La réalité constitue un continuum indéfini dans lequel nous tirons, à l'aide de nos systèmes sémantiques, des lignes de démarcation à des endroits précis. Mais comme les systèmes sémantiques sont différents, les découpages varient de peuple à peuple" (MALMBERG, 1972 :). Dès lors la nomination devient un moyen de démarcation et d'existence pour l'objet nommé. Tant qu'il n'est pas nommé, il reste à l'état virtuel. Nous l'actualisons et le distinguons de ses semblables à travers la nomination.

On peut s'interroger à propos de l'antroponymie sur l'existence permanente d'un lien intrinsèque entre le nom et la personne désignée. Cette interrogation renvoie au débat ancien entre **naturalistes** et **conventionnalistes**, un débat qui remonte au Ve siècle avant Jésus-Christ, et a opposé les philosophes grecs entre eux. Ainsi l'école naturaliste, représentée par Cratyle "soutenait que tous les mots correspondaient effectivement de façon naturelle aux objets qu'ils signifiaient" (LYONS, 1970 :). Cette thèse permettait de distinguer deux types de termes :

- ceux qui imitaient plus ou moins les sons auxquels ils se réfèrent : mugir, hennir ;
- ceux qui, tout en imitant un son donné, désignent non pas ce son lui-même, mais sa source : les onomatopées (tam-tam).

En anthroponymie *sereer*, on rencontre des noms motivés, du type *Njinka*, *Nganjka* qui réfèrent à la manière de se déplacer, à la force.

L'autre courant, représenté par Aristote, estimait quant à lui que la langue était régie par la convention, que le lien entre le signifiant et le signifié était purement arbitraire, extrinsèque. En effet, il n'existe aucune relation de motivation entre les éléments phoniques [j] + [ɛ] + [g] + [ɔ] + [n] constitutifs de l'item *Jegoon* et la personne que ce segment désigne. La motivation anthroponymique, tout comme celle que l'on a en linguistique, reste quoiqu'on en dise, un phénomène marginal.

La présente étude se limite à l'examen plus détaillé des prénoms et elle laissera de côté les *lastanqa* et les sobriquets qui sont néanmoins couramment utilisés.

Il s'agit du registre le plus riche et le plus diversifié, où la dation du nom représente un acte social moins déterminé. En effet, pour chaque individu, plusieurs noms peuvent être donnés au cours de l'existence. Il y a d'abord le nom de naissance, puis le nom donné lors de la cérémonie du *bat*, ensuite le surnom (*lastanqa*) donné lors de certaines circonstances de la vie, par exemple lors de la circoncision ou le nom donné à la nouvelle mariée lors de l'arrivée dans la concession du mari.

Cependant il existe des règles d'attribution du nom individuel, surtout du prénom usuel, même si les choix possibles sont multiples et peuvent donc signifier la relation de l'enfant nommé avec sa famille proche et les événements qui ont précédé ou entouré sa naissance.

Pour la dation du nom individuel, le père ou la lignée paternelle sont chargés de donner le nom. Le choix du prénom peut être opéré par :

allusion à un ancêtre (grand-père ou grand-mère)

allusion à un ami du parent

allusion à un personnage important du village ou du royaume

allusion à l'époque ou au jour de la naissance

allusion au rang de l'individu dans les naissances gémellaires.

Le changement de prénom peut intervenir, ainsi que l'utilisation d'un surnom ou d'un sobriquet. L'ajout du prénom de la mère ou du père au prénom personnel est fréquent. Pour les nobles *gelwaar*, on pouvait même faire usage exclusif du prénom de la mère.

Les termes pour les divers noms individuels portés durant sa vie par la personne sont les suivants :

Le prénom de ramassage (*gan le na intee* ou *gan gisir*).

C'est le prénom qu'on donne au nouveau-né lors de son ramassage après l'accouchement. La plus vieille épouse de la concession, connaissant bien l'arbre généalogique du *kurcala* attribue ce prénom provisoire. Il est choisi parmi les prénoms porté par un ancêtre ayant vécu longtemps ou célèbre par ses exploits de guerre. En principe ce prénom n'est connu que des ramasseuses et non de la mère et du père de l'enfant. Cependant on sait que tous les enfants nés dans une concession reçoivent tous le même nom de ramassage masculin ou féminin.

Le prénom donné lors de la cérémonie du *bat* (*gan bat*).

Ce prénom n'est pas toujours unique. Souvent même on attribue deux ou plusieurs prénoms à l'enfant. On peut distinguer ainsi :

- *gan mbine*, ou *gan na ten*, ou *gan casaan*. C'est le prénom d'un membre de la concession, d'un ancêtre ou d'un nom traditionnellement attribué dans la famille paternelle.

- *gan lufie* ou *gan xede* ou *tudand*. Dans le premier cas, il s'agit d'un prénom d'emprunt ; dans le second on retient un prénom d'une personne connue de la famille, par exemple d'un ami, d'une personne qui a contribué aux négociations du mariage ou d'un bienfaiteur. On parle ainsi d'un homonyme (*tudand*), si le prénom n'est pas de la parenté proche, mais celui d'un "parrain" ami ou d'un homme illustre dont on souhaite les qualités au nouve-né. On peut donner parfois à l'enfant le nom d'une personne qui est arrivée dans la maison au moment de la naissance.

Il existe des prénoms obligatoires : ainsi, dans le cas du décès de la mère lors de l'accouchement ou du père avant le baptême, l'enfant recevra le nom du parent décédé. On dira alors *kaa daknel gon*, c'est-à-dire "on lui a redonné le prénom". Même si l'enfant est de sexe masculin, on peut lui donner le prénom de sa mère défunte : ainsi dira-t-on, par exemple, *Kumba Kaar*, (*Kumba* = prénom féminin ; *Kaar* = homme).

Le prénom de baptême est donné par la tante paternelle du nouveau-né, qui procède en général à un tirage au sort en présentant deux gâteaux de mil à des enfants. A ces gâteaux, elle aura attribué un des deux prénoms retenus : le gâteau qui sera touché par le plus grand nombre d'enfants permet de choisir le prénom de l'enfant.

IV. TYPOLOGIE DES PRENOMS SEREER

Il ne nous a pas toujours été possible de percer le secret des anthroponymes. Mais dans les cas où nous y sommes parvenus, les sens révélés renvoient constamment au vécu quotidien du *Sereer*. Ce vécu s'articule, pour l'essentiel, autour :

- de la religion
- de la mort
- des activités agricoles et pastorales
- des événements familiaux et sociaux
- des sentiments
- des souhaits
- du rang social
- de la puissance.

1. Les noms théophores.

Ils sont attribués à la suite de maternités difficiles. Dans l'espoir d'influer sur la suite des événements. L'entourage s'en remet à *Roog Seen*, soit en réaffirmant avec force sa foi, soit en l'interpellant directement pour qu'il épargne l'enfant. Il importe de rappeler que dans la croyance

Sereer, *Roog Seen* est le Dieu de la clémence, invoqué dans des circonstances précises, en particulier lors des naissances.

Nous avons recensé trois noms théophores :

- *Dam Roog* "attraper Dieu"
- *Roog a jega* "Dieu existe"
- *Roog wuusi* "Dieu, épargne !"

2. La mort.

Comme dans de nombreuses sociétés, le nom est souvent un "signe antinonmique de la mort" (HOUIS, 1963). Chez les *Sereer*, les prénoms relatifs à la mort sont attribués à la suite de décès successifs. Par une stratégie de l'évitement destinée à conjurer le sort, on donne à l'enfant un nom qui signifie le contraire de ce que l'on souhaite :

- *Xonik* "celui qui va mourir"
- *Gaskel* "celui qu'on va enterrer"

Les parents sont convaincus que l'enfant ne vivra pas et s'en ira comme d'habitude. Il arrive souvent qu'on lui fasse une marque pour le reconnaître et le maintenir en vie jusqu'à la prochaine naissance. On lui perce alors l'oreille ou on lui enlève un bout de l'auriculaire. L'entourage lui plante également des épines dans le pied lors de l'enterrement. Le *Sereer* reste persuadé que l'enfant est un esprit maléfique (*a ciif a pasxeer*) et que si l'on n'intervient pas d'une manière ou d'une autre, en le blessant au besoin, sa mère n'aura aucun enfant qui survivra.

3. Les activités agricoles et pastorales.

L'activité principale des *Sereer* a toujours été l'agriculture, l'élevage et, sur la façade atlantique ou à proximité des fleuves et bras de mer, la pêche. Aussi n'est-il pas surprenant de rencontrer des préoccupations agraires. La croyance reste également très forte, le port de ces noms étant ici en rapport direct avec Dieu. On souhaite que l'enfant grandisse et devienne un bon agriculteur, éleveur ou pêcheur, comme ses parents, et exerce des activités qui accordent considération et respectabilité.

- *Xaaxaan* "Celui qui cultive"
- *Eeyki* "Va garder le troupeau"
- *Eiraaan* "Celui qui traite la vache"

On rencontre aussi des substantifs désignant des produits agricoles très courants en milieu sereer, qui sont des prénoms féminins :

- *Faaf* "le petit mil"
- *Easi* "le sorgho".

4. Les souhaits

Sont rangés dans cette rubrique des prénoms à signification diverse, qui peuvent faire allusion à des traits spécifiques comme :

*le rang social.

L'organisation politique du Siin était hiérarchisée et des dignitaires portaient des titres qui ont été utilisés comme prénoms. Ainsi

- *a Maad* "roi"
- *Jaraaf* "Diaraf", chef, représentant des hommes libres
- *Farfa* "Farba", chef des troupes et des captifs.

En donnant ces noms à ses enfants, le *Sereer* leur souhaite le respect et l'honneur qui est normalement dû aux titulaires de ces fonctions.

*la beauté ou l'élégance.

- *Masaan* "celle qui est belle"
- *Masi* "sois belle"
- *Xenaar* "celle qui est élégante".

*la pudeur, la discrétion

- *Sijjan* "celle qui est discrète, pleine de pudeur".

*la longévité

- *Unaan* "celle qui pilera le mil"
- *Miñaan* "celui qui vivra longtemps"
- *Naawj* "qu'il vive", "vis !".

*la richesse

- *Nakar* "celui qui ne sera jamais pauvre.

*la sagesse

- *Andi* "qu'il soit sage", "saches !".

*le courage, la bravoure

- *Gaaraan* "celui qui est brave, courageux.

5. Les noms de la semaine et des saisons.

Si le jour de la naissance coïncide avec un jour de la semaine, ou avec une période précise et marquante de l'année, on lui donne des prénoms comme :

- <i>Ndiig</i>	"saison des pluies"
- <i>Seek</i>	"période des récoltes"
- <i>Tenin</i>	"lundi"
- <i>Daba</i>	"mercredi"
- <i>Xemes</i>	"jeudi"
- <i>Juma</i>	"vendredi"
- <i>Diiboar</i>	"dimanche.

Tenin, *Daba*, *Xemes* et *Diiboar* sont des prénoms féminins. *Juma* et *Diiboar* peuvent également être attribués à des garçons si l'on y adjoint "*Kaar*". Ainsi a-t-on *Juma Kaar*, *Diibaa Kaar*. --

6. Les noms de jumeaux.

Ces prénoms sont formés généralement à partir des lexèmes *maak* (être grand) et *ndefi* (petit). Pour les femmes on dira ainsi :

Maakaan

Ndefaan

Pour les hommes, on dit :

Ngaar) Maak

Ngaar) Ndefi.

On peut également utiliser des prénoms usuels auxquels on ajoute les qualificatifs *Maak* et *Ndeb*. Ainsi aura-t-on :

Dibaar Maak , Jagay fa maak

Dibaar Ndeb , Jagay fa ndeb .

On utilise aussi pour les jumeaux de sexe différent les qualificatifs *Kaoret* et *Taw*.

Maakaan et *Ngaot(r) Maak* sont considérés comme étant les aînés, bien qu'ils naissent les derniers. En effet, dans la tradition *sereer* , lorsque deux frères ou soeurs empruntent un chemin, c'est l'aîné qui doit toujours fermer la marche pour protéger son petit frère. Ici la naissance est assimilée à une route et c'est l'enfant qui naît le premier qui est considéré comme le plus jeune. Pour la circoncision aussi, le cadet est circoncis en premier.

V. L'ANALYSE LINGUISTIQUE

Nous avons identifié trois principales structures :

1°. des noms qui coïncident avec les monèmes.

C'est le cas de *Ngaor* , de *Ndiig* , de *Jeen* . Ces items ne peuvent pas être segmentés sous peine de donner des unités de la deuxième articulation, c'est-à-dire des unités dépourvues de sens. Une segmentation du monème *Ngaor* donne les phonèmes suivants : /ng/ ; /aa/ ; /r/ qui ne signifient rien.

2°. des noms dérivés.

Il s'agit, le plus souvent, d'un verbo-nominal (c'est-à-dire d'un lexème qui peut s'intégrer aussi bien dans le paradigme des noms que dans celui des verbes) auquel on associe un ou des morphème(s) dérivatif(s) dont le signifié est susceptible de varier.

Xanik se compose :

- du verbo-nominal *xan* : "mourir"

- et du morphème dérivatif *-ik* à signifié éloignement, ce qui donne :

Xanik = "celui qui va mourir"

Sedar représente un segment qui peut s'analyser ainsi :

- verbo-nominal *sed* = "avoir honte"
- morphème dérivatif *-er* à signifié privatif.

L'ensemble donne *Sedar* = "celui qui n'aura jamais honte".

Masaan est composé de :

- un verbo-nominal *mas* = "être beau"
- un morphème dérivatif à signifié *-aan* à signifié attributif. Le tout donne *Masaan* : "celle qui est belle".

3°. Une construction syntaxique

Le nom peut comporter soit un terme, soit deux ou trois

Énoncé à un seul terme

a) Impératif

Näawi "que tu sois vivant"

Gayki "que tu conduises le troupeau"

Ces deux énoncés se composent des radicaux verbaux *ñaww* = "vivre" et *gay* = "garder le troupeau", auxquels on adjoint la marque "i" à signifié impératif, deuxième personne du singulier.

b) Énoncé amalgamé

Il est composé de plusieurs morphèmes mais constitue un seul segment.

Wassansam "pardonne-moi !"

Il s'analyse comme suit :

Radical verbal : *wass* = épargner.

Morphème dérivatif à signifié applicatif : *-an*

Pronom personnel, 1ère personne du singulier en fonction d'objet :

-sam

Impératif 2ème personne du singulier.

Nijam "je suis fatigué"

Nij : radical verbal

a : modalité verbale (énonciatif accompli actuel de l'indicatif affirmatif)

um : pronom personnel 1ère personne du singulier en fonction sujet.

Énoncé à deux termes

Pour l'exemple suivant :

Yag-pay "abimer le pagne",
la structure comprend :
le radical verbal *yag* = "abimer, gâter"
le substantif *pay* = "pagne".

Pour *Sam Nɔw* = "Qu'il vive !", la structure représente la contraction de :

yasam = particule
ts = pronom personnel 3ème personne de singulier en fonction sujet
nɔw = verbe.

Avec *La-Taw*, on a une structure comprenant :

Latir = prénom masculin
(a) *Taw* = nom commun désignant le sexe féminin

Énoncé à trois termes

Roag a jega "Dieu existe"
Lir a mbaga "Il n'y a plus de chiffons, de haillons".

Ces énoncés comprennent :

- un substantif en fonction sujet : *Roag* = "Dieu", *Lir* = "haillons, chiffons"

- un pronom personnel sujet de rappel : *a*

- des formes verbales à l'énonciatif accompli actuel de l'indicatif affirmatif : *jega* = existe et *mbaga* "est fini, terminé".

Comme on peut le constater, l'attribution d'un nom quel qu'il soit n'est jamais un acte gratuit. Toutes les sociétés dénomment les individus à partir de leurs préoccupations. Souvent ces préoccupations se recoupent dans des sociétés pourtant fort éloignées les unes des autres : Dieu, la mort, les activités quotidiennes, la joie, la richesse, la beauté, la sagesse. Des exemples de correspondance pourraient être trouvés dans toutes les

langues et divers prénoms sereer ont, par exemple, des équivalents exacts en wolof, en arabe ou en français.

La disparition des prénoms traditionnels signifierait à coup sûr la perte de pans entiers du patrimoine culturel *sereer*. Pourtant il n'y aucune incompatibilité entre le maintien des noms traditionnels et la conversion à l'islam ou au christianisme. Cela est d'autant plus vrai que beaucoup des prénoms d'origine étrangère sont en fait antérieurs aux religions révélées auxquelles se convertissent les personnes. On peut aussi bien s'appeler *Ngaar* ou *Mayban* en restant adepte de la religion *sereer* qu'en étant un fervent musulman ou un chrétien convaincu.

TYPES DE PRENOMS SEREER

Noms théophores

Roog a jega ; Dam Roog ; Roog wuusi .

Adresse de la mère aux forces invisibles :

Mbaasanaam ; Mbaaseeno ; Wuusel .

Adresse de la mère à l'enfant :

Nooowi ; Maofi ; Yaxatki ; Jeemi .

Mère fatiguée :

Xijaam ; Liir a mbega .

Mort - Noms conjuratoires :

Gaskel ; Xonik ; Yaq pay .

Mort attendue :

Saxar ; Sugar .

Jumeaux :

Maakaan ; Ndebaan ; Ngoo Maak ; Ngoo Ndebi .

Activités agricoles et pastorales

Gayki ; Kayneak ; Nur neak ; Xaaxaan ; Xaaxki .

Activités domestiques :

Linaan .

Saisons :

Ndiig ; Seek ; Mbat ; Samsuuf .

Jours de la semaine :

Tenij ; Daba ; Xemes ; Juma ; Gaaw ; Diiboar .

Produits agricoles :

Faaf ; Basi .

Beauté, élégance :

Muyaan ; Masi ; Masaan ; Xenaan .

Respect :

Sedar ; Sedel .

Joie :

Daayaan ; Jeg jam .

Naissance en l'absence du père :

Sambel ; Meadaan .

Puissance ou richesse :

Waagaan ; Nekar .

Titres socio-politiques :

Maad ; Jaraaf ; Farba .

Province du Siin :

Njaafaaj .

Animaux :

Jagay .

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDRE, P. (1984) - "Quelques problèmes d'onomastique africaine : toponymie, anthroponymie, ethnonymie" : 57-75, dans Collectif, **Ethnonymes et toponymes africains**, Paris, UNESCO : 208 p.

BECKER, C. (1988) - "Notes sur la place de l'arbre dans la culture sereer", **Notes de biogéographie**, 3 : 31-38.

BECKER, C., et W.C. FAYE (1983) - **L'anthroponymie sereer : les prénoms et les surnoms**. Kaolack. (141 p. multigr.)

BECKER, C. et V. MARTIN (1982) - "Les familles paternelles sereer. Répartition par pays traditionnels et par castes", **Bulletin de l'IFAN**, B, 44, 3-4 : 321-410.

BECKER, C. et V. MARTIN. (1983) - "Les familles maternelles sereer. Répartition par pays traditionnels et par castes", **Bulletin de l'IFAN**, B, 45, 3-4 : 357-402.

BURGUIERE, A., KLAPISCH-ZUBER, C. ET F. ZONABEND (éds). (1980). - **Formes de nomination en Europe**. Paris (numéro spécial de *L'Homme*, XX, 4: 7-117.

CALAME-GRIAULE, G. (1987) - **Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon**. Paris, Institut d'Ethnologie (2e édition).

CRETOIS, L. (1972-1977) - **Dictionnaire sereer - français (Différents dialectes)**. Dakar, C.L.A.D., 6 volumes.

GRAVRAND, H. (1990) - **La civilisation sereer. Pangool. Le génie religieux sereer**. Dakar, NEAS.

HOUIS, M. (1963) - **Les noms individuels chez les Mosi**. Dakar, I.F.A.N.

LUNEAU, R. (éd.) (1977) - **Noms théophores d'Afrique**. Bandundu, CEEBA.

LYONS, J. (1970) - **Linguistique générale**. Paris, Larousse.

MALMBERG, B. (1972) - **Les nouvelles tendances de la linguistique**. Paris, PUF.

NTAHOMBAYE, P. (1983) - **Des noms et des hommes. Aspects psychologiques et sociologiques du nom au Burundi**. Paris, Karthala.

TANGO MUYAY (1980) - **Surnoms et sobriquets yansi (Rép. du Zaïre)**. Bandundu, CEEBA.

TIEROU, A. (1977) - **Le nom africain ou langage des traditions**. Paris, Maisonneuve et Larose.